Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 029-212902332-20260409-20260409_06-DE

QUIMPERLÉ
KEMPERLE

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 09 Avril 2026 à 18 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 03 avril 2026, s'est réuni, salle Laïta, Espace Benoîte Groult, Avenue du Coat-Kaër, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents : 32

Danièle KHA, Eric ALAGON, Linda LE METAYER, Maxime PADELLEC, Danièle BROCHU, Yves SCHRYVE, Marie-Madeleine BERGOT, Pascal PILLAULT, Karine LE GAD, Pierre FRANQUEVILLE, Ghislaine HUON, Vincent THAERON, Antoine TISSERAND, Christine COURANT, Christophe COUIC, Emilie CERISAY, Ronan GOUEREC, Frédérique DIETER, Arnaud LE PENNEC, Stéphanie MINGANT, Yvette METZGER, Pierre GUILLON, Isabelle LE DOUARON, Didier LE ROUX, Noëlle BRUNERIE, Julien TERME, Arnaud LE DANTEC, Elisabeth ESVAN, Samuel TANGUY, Laëtitia TRINCKVEL, Jeff DUFRAICHE, Catherine LE MERY

Pouvoirs : 1

Ghislaine HUON à Danièle BROCHU

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Christophe COUIC

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 029-212902332-20260409-20260409_06-DE

6. DESIGNATION DES DELEGUES DE LA VILLE DE QUIMPERLE AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS

Exposé :

La Ville de Quimperlé est représentée par des membres du Conseil municipal dans de nombreuses instances communales et supra-communales.

Suite à l'installation du nouveau Conseil municipal, il convient de désigner les délégués de la ville :
- au sein Syndicat Départemental d'Energie du Finistère,
- au sein de la Société Publique Locale « Bois Energies Renouvelables »
- au sein des conseils d'administration d'organismes extérieurs,
- au sein de la commission paritaire des marchés,
- au sein des comités de jumelage,

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal :

- de désigner les délégués de la ville au sein de l'assemblée délibérante de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale suivant :

- **Syndicat Départemental d'Energie du Finistère (SDEF)**

  Titulaires
  Yves SCHRYVE
  Didier LE ROUX

  Suppléants
  Yvette METZGER
  Laëtitia TRINCKVEL

- de désigner Yves SCHRYVE, délégué de la Ville au sein de l'assemblée délibérante de la Société Publique Locale « Bois Energies Renouvelables »

- de désigner les délégués de la ville au sein des conseils d'administration des organismes suivants :

- **Conseil de Surveillance du Groupement Hospitalier Bretagne Sud**
  Titulaire : Ronan GOUEREC
  Suppléante : Marie-Madeleine BERGOT

- **Collège de La Villemarqué**
  Linda LE METAYER, Karine LE GAD

- **Collège Jules Ferry**
  Titulaire : Linda LE METAYER
  Suppléant : Karine LE GAD

- **Lycée de Kerneuzec**
  Ronan GOUEREC

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 029-212902332-20260409-20260409_06-DE

- **Lycée professionnel de Roz Glas**
  Ronan GOUEREC

- **Comité de gestion du DAME François Huon**
  Ronan GOUEREC, Linda LE METAYER, Christine COURANT, Elisabeth ESVAN

- **Foyers KREISKER (GEF)**
  Titulaire : Linda LE METAYER
  Suppléant : Frédérique DIETER

- **Association IDES**
  Titulaire :
  Marie-Madeleine BERGOT
  Suppléant :
  Isabelle LE DOUARON

- **Comité National d'Action Sociale**
  Michaël QUERNEZ

- de désigner les délégués suivants au sein de **la commission paritaire du marché, en application des dispositions prévues** dans les règlements des marchés hebdomadaires :
  Pascal PILLAULT, Arnaud LE PENNEC, Noëlle BRUNERIE, Elisabeth ESVAN

- de désigner les délégués de la ville au sein des comités de jumelage suivants :

  Comité de Jumelage Quimperlé-Geilenkirchen
  Karine LE GAD, Frédérique DIETER, Elisabeth ESVAN

  Comité de jumelage Quimperlé-Liskeard
  Karine LE GAD, Frédérique DIETER, Jeff DUFRAICHE

Décision : **Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.**

Le Maire,
Michaël QUERNEZ

VILLE DE QUIMPERLÉ (Finistère)

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 029-212902332-20260409-20260409_06-DE